

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N° 2024/123

VOIRIE (8.3)

**Dénomination des 5 voies desservant les
résidences situées rue Pasteur et
Samsoen**

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215902958-20241113-2024_123-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 13 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le 5 novembre deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 28 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART, M.
Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, M. DENTENER,
Adjoints,

Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA, M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme ANDRE, Mme BOUQUET, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND, Mme NUNS,
Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, Mme BELVAL, M. COTTE, M.
DECOOPMAN, Mme DEPELCHIN, Mme LIONET, M. TIBERGHIE, Mme
DAUCHEZ, M. PERLEIN, Mme REYNAERT,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
Mme FERLIN	qui a donné pouvoir à Mme DORMION-ROUSSEZ
M. FIOEN	qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme PATOUX	qui a donné pouvoir à Mme ANDRE

ABSENTS :

M. DEBAECKER, Mme SCHERRIER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2121-30 ;

Considérant la nécessité de procéder au nommage des voies et lieux publics afin de faciliter le repérage au sein de la commune, la fourniture de services publics et la gestion des pouvoirs de police du Maire en termes de sécurité et de circulation ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures propres à assurer la commodité de la circulation et que la dénomination des voies s'inscrit au nombre de ces mesures ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à l'ensemble des voies communales et privées dès lors qu'elles sont ouvertes à la circulation publique ;

Considérant les difficultés pratiques des habitants des 5 immeubles collectifs situés rue Pasteur pour 3 d'entre elles et rue du Docteur César Charles Samsoen pour les 2 autres ;

Considérant la nécessité, pour faciliter ces contraintes de nommer les voix reliant respectivement les immeubles tilleuls, acacias, marronniers, peupliers et platanes ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser la dénomination des emprises en nature de voirie, comme suit :
 - o « allée des tilleuls », la voie menant à l'immeuble nommé « résidence des tilleuls »
 - o « allée des acacias », la voie menant à l'immeuble nommé « résidence des acacias »
 - o « allée des marronniers », la voie menant à l'immeuble nommé « résidence des marronniers »
 - o « allée des peupliers », la voie menant à l'immeuble nommé « résidence des peupliers »
 - o « allée des platanes », la voie menant à l'immeuble nommé « résidence des platanes »
- De dire que des panneaux de signalisation des noms des rues seront apposés en conséquence,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND